

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

relative aux matériaux et articles en matière plastique entrant en contact avec les denrées alimentaires

de

WERIT Kunststoffwerke W. Schneider GmbH & Co. KG
Kölner Straße 59a
D-57610 Altenkirchen

Pour notre programme standard des

groupes de produits : **Palette hygiénique EURO H1**
Palette hygiénique H1

Matériau : PE-HD

Nous déclarons par la présente que les produits susmentionnés sont conformes aux exigences légales, aux directives et aux règlements selon les dernières versions en vigueur ;

- Code des denrées alimentaires, des produits de base et des aliments pour animaux (LFGB)
- Règlement (CE) n° 2023/2006
- Règlement (CE) n° 1935/2004
- Règlement (UE) n° 10/2011

La migration globale ainsi que les migrations spécifiques sont inférieures à la limite légale en cas d'une utilisation conforme aux spécifications. Les essais ont été effectués conformément aux directives 82/711/CEE et 85/572/CEE.

Spécifications pour l'utilisation prévue :

Les produits susmentionnés peuvent être utilisés pour le transport et le stockage de denrées alimentaires. L'utilisation prévue concerne les catégories de denrées alimentaires suivantes :

- aliments secs, aqueux, acides ou gras (par exemple, viande, poisson, légumes, farine)
- aliments contenant de l'alcool
- eau potable
- produits halal et casher

Type/espèce d'aliments ne devant PAS entrer en contact avec le matériau :

- aucun

Durée et température de contact avec les denrées alimentaires sur la base de laquelle la conformité a été établie :

- testé à 40° C pendant 10 jours

Rapport entre la surface en contact avec les denrées alimentaires et le volume sur la base duquel la conformité a été établie :

- 6 dm² / kg

Stockage en cas de contact avec les aliments :

Tout stockage à long terme à température ambiante ou inférieure et tout chauffage à court terme à 70° C pendant un maximum de 2 heures ou à 100° C pendant un maximum de 15 minutes.

La température d'utilisation habituelle est :

- de -10° C à +40° C

Les produits sont adaptés à un usage multiple (article réutilisable).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Additifs à double usage :

Selon les informations de notre fournisseur de matières premières, aucun additif à double usage n'est répertorié.

Aucune barrière fonctionnelle en plastique n'est utilisée dans le produit susmentionné.

Traçabilité :

La traçabilité est garantie à l'aide du numéro d'article associé à la date de production.

Exigence en matière d'étiquetage :

Nos produits sont marqués du logo du fabricant, de la marque du matériau et de la date.



Obligation de diligence

La présente déclaration s'applique aux produits fournis par nous tels que décrits. Les directives 82/711/CEE et 85/572/CEE donnent des indications sur le choix des conditions d'essai à utiliser pour les différentes denrées alimentaires. En conséquence, les produits répondent aux exigences des présentes directives pour l'emballage des produits de remplissage spécifiés lorsque les conditions de contact alimentaire spécifiées sont respectées.

Conformément à la présente déclaration de conformité, nos clients et partenaires commerciaux peuvent distribuer nos produits sans hésitation. Les certificats d'essai officiels de nos produits peuvent être consultés dans nos bureaux. Cependant, pour des raisons de concurrence, nous ne les fournissons pas pour l'instant et produisons la présente déclaration de conformité en remplacement.

L'utilisateur doit s'assurer de l'adéquation du produit aux produits de remplissage prévus au-delà des exigences des directives.

Altenkirchen, le 30/03/2022

Lieu, date

Regulatory Affairs

Département

p.o. Jutta Lang

Signature

Le présent document a été créé par voie électronique et est également valable sans signature(s).